



CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 DECEMBRE 2022– 19h00
COMpte RENDU

Affiché conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités
Territoriales

**CERTIFIE Affiché
le 13 décembre
2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 12 décembre, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à 19h00, en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Madame Tania COUTY.
Date de la convocation : le 8 décembre 2022 – Ouverture de la séance à 19h08

ÉTAIENT PRÉSENTS : 14

Madame COUTY, Monsieur HERCOUET, Madame DULON, Monsieur CHAZALLET, Madame DEVEVEY, Monsieur BOURDILLEAU, Monsieur BOUCARD
Monsieur BORG, Monsieur RODRIGUEZ, Monsieur MURARD, Madame HANY, Madame REIGT, Monsieur MUNOZ, Monsieur LAYRIS

EXCUSES - PROCURATIONS : 7

Madame BALLARIN-GUILLEMOT procuration à Monsieur BOURDILLEAU, Madame ORDUREAU procuration à Monsieur MUNOZ, Monsieur TARTARE
procuration à Monsieur CHAZALLET, Madame SCHMIDT procuration à Monsieur MURARD, Madame NUNES procuration à Madame DEVEVEY Madame
BORDES-DEMOLIS procuration à Monsieur LAYRIS, Madame KONTOWICZ procuration à Tania COUTY

EXCUSES : 2

Monsieur GRANGIER, Monsieur MARTIN

*N.B. : Conformément à l'article L.2121-26 du Code Général des Collectivités Territoriales, les procès-verbaux des séances du Conseil
Municipal peuvent être consultés par toute personne en faisant la demande au SECRETARIAT DE LA DIRECTION GENERALE.*

Madame le Maire procède à l'appel nominal des membres du Conseil et constate que le quorum est atteint.

SECRETARE DE SEANCE : Monsieur BORG Sylvain

Approbation du procès-verbal du 7 novembre 2022

DELIBERATION 2021-56 Règlement intérieur Corjial
ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION 2021-57 Extinction éclairage public
ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION 2021-58 Autorisation signature convention remboursement CDC Portes entre deux mers
ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION 2021-59 Quart des investissements
ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION 2021-60 Provisions pour créances douteuses
ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION 2021-61 Provisions pour risques
ADOPTÉE A LA MAJORITE par 18 voix (2 abstentions M.LAYRIS et Mme BORDES DEMOLIS)

DELIBERATION 2021-62 Autorisation annulation de titres
ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION 2021-63 Décision modificative
ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION 2021-64 Désignation d'un correspondant incendie et secours
ADOPTÉE A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h01
Fait à Saint-Caprais-de-Bordeaux, le 13 décembre 2022

Tania COUTY
Maire de Saint-Caprais-de-Bordeaux

